



DIGRAIN INSTANTANE (AEROSOL)

**Insecticide destiné à la protection des locaux industriels ou immobiliers
Conditionné en aérosol à vidange instantanée**

COMPOSITION

10% de Dichlorvos
propulseur HFA 134A halogéné substitut des CFC.

MODE D'ACTION

Le dichlorvos est très volatil. Il confère au produit une action de choc fulgurante et ne subsiste pas après aération.

INDICATION

DIGRAIN INSTANTANE est efficace contre tous les insectes, araignées et acariens pouvant se rencontrer en secteur immobilier et industriel : blattes, ravets, cafards, poissons d'argent, fourmis, puce, etc.

Dose recommandée : 0.75L/1000m³, soit :

- un aérosol de 500mL pour 800m³
- un aérosol de 150mL pour 100m³

MODE D'EMPLOI

Bien fermer les locaux. Évacuer les animaux domestiques, oiseaux, aquariums, plantes vertes et le personnel. Les locaux doivent être vides de denrées alimentaires.

Couvrir les surfaces sensibles, notamment les plastiques, les plexiglas et le matériel électrique. Enclencher le diffuseur et quitter le local. Laisser agir 2 ou 3 heures puis ventiler à fond avant de réoccuper les lieux (entre 2 et 4 heures selon l'intensité des courants d'air).

Si l'on doit s'exposer pour aller ventiler, porter un masque à filtre de type « A » (vapeurs organiques)

Le produit étant très puissant mais n'ayant qu'un effet de choc, il est souvent intéressant de renouveler le traitement 10 à 15 jours plus tard.

CONDITIONNEMENT & PRECAUTIONS PARTICULIERES

Aérosols de 500 mL net par carton de 12.

Aérosols de 150 mL net par carton de 12.

Ceci est un aérosol extrêmement inflammable : suivre les consignes particulières mentionnées à ce sujet sur le boîtier. Noter tout particulièrement qu'il s'agit d'un récipient sous pression à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Lire attentivement l'étiquette. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande. Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Évacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Prendre garde au matériel électronique et aux surfaces sensibles (ex. Vernis). Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.